

CHARTRE HARLOUP

Nous, membres d'HARLOUP, passionné(e)s de chasse aux chiens courants, nous engageons à :

1. Défendre la chasse en général et promouvoir la pratique traditionnelle de la chasse aux chiens courants de toute race et origine.
2. Utiliser nos chiens courants pour leurs aptitudes et leur permettre de développer leur instinct naturel en les laissant chasser le plus longtemps possible.
3. Respecter l'animal de chasse en lui permettant de développer sa fuite et ses ruses, en limitant raisonnablement notre intervention auprès de la meute ainsi que notre prélèvement.
4. Gérer et aménager nos territoires de chasse ainsi que les espèces qui y résident afin d'en assurer la pérennité et le bon équilibre agro-sylvo-cynégétique.
5. Aimer, soigner et rendre heureux nos chiens sans lesquels notre passion n'aurait plus aucun sens.
6. Protéger nos chiens des dangers des voies de circulation pendant et après l'acte de chasse tout en respectant également la sécurité des personnes.
7. Considérer l'acte de chasse terminé uniquement lorsque tous nos chiens sont récupérés et soignés.
8. Respecter l'environnement dans lequel nous chassons en veillant à assurer des rapports sereins et courtois avec les détenteurs des territoires de chasse ainsi qu'avec les autres usagers de la nature.
9. Etre un conducteur de meute responsable, rigoureux et loyal.
10. Encourager les jeunes à la pratique de notre passion afin d'en assurer l'avenir.
11. Conserver l'esprit de convivialité et d'hospitalité qui font des chasseurs aux chiens courants une grande famille toujours solidaire.
12. Rappeler en tout cas que l'esprit d'HARLOUP signifie :

Humilité du chasseur

Amour des chiens

Respect de l'animal de chasse

Liberté de chasser

Ouverture vers les jeunes et non initiés

Unité de tous les chasseurs

Passion de la chasse aux chiens courants